

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Retiré

AMENDEMENT

N° CD20

présenté par
Mme Delaunay

ARTICLE 2

RAPPORT

Après l'alinéa 39, insérer les alinéas 59 à 61.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Conseil économique, social et environnemental fait remarquer que l'amélioration des conditions de santé comme le décollage économique sont intrinsèquement liés à la mise en place de politiques d'accès à l'eau et d'assainissement.

Le projet de loi précise que 800 millions de personnes ne bénéficient toujours pas d'un accès à l'eau potable satisfaisant.

Cet amendement vise donc, conformément à l'avis du CESE, à placer cette priorité en deuxième position.